

SDESM mag'

LE MAGAZINE
DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

n°27 Mars 2021

ACTUALITÉS

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE
2020

sdesm.fr



RENCONTRE AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES

Mardi 5 janvier 2021, le président Pierre Yvroud a accueilli le directeur de la Banque des Territoires, monsieur Olivier Sichel, accompagnés de mesdames Marianne Louradour, directrice régionale Ile-de-France, et Sophie Ferracci, directrice territoriale.

Entouré de ses services, des directeurs généraux de la SEM SDESM ENERGIES (Olivier Gobaut) et de la SEM BI-METHA 77 (Fabrice Julien), et accompagné par Isabelle Périgault, vice-présidente déléguée aux finances, il a fait visiter une installation photovoltaïque exploitée par la SEM SDESM ENERGIES sur le site appartenant à l'entreprise SOBECA à Montereau-sur-le-Jard.

Il a par ailleurs échangé avec monsieur SICHEL sur les projets du SDESM en matière :

- de rénovation de l'éclairage public des communes adhérentes,
- de mobilité électrique avec le renforcement du réseau ECOCHARGE 77 à compter de 2021,
- d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics des communes,
- de production d'énergies renouvelables.



La Banque des Territoires mobilisera ses outils de financement des projets d'investissements du SDESM et de ses communes, notamment dans le cadre de sa contribution au plan de relance gouvernemental.



4 | ACTUALITÉS

Le gaz au service de la transition énergétique en Seine-et-Marne



6 | REPORTAGE

Enfouissement des réseaux

7 | DOSSIERS

L'éclairage public modernisé à Mauregard

9 | FICHE DU MOIS

Au cœur des enjeux de la transition énergétique et écologique



12 | ZOOM

Nouveau bureau syndical
La parole à huit vice-présidents

SDESMmag'

n°27 Mars 2021

Directeur de publication
Pierre YVROUD

Comité de rédaction
Gérald GALLET, Jean-Paul MAZURECK, Marc BOITEL, Jean-Baptiste MÉNARD, Stéphane BOURRIER, Laurent HUGUET, Pierre DUMAS-LAIROLLE, Olivier GOBAUT, Alexandra COUSINARD.

Conception & Réalisation
Alexandra COUSINARD
Bérénice MELLIER

Credits photos
Adobe stock / SDESM

Distribution & Impression
MELUN IMPRESSIONS 2 000 exemplaires



> Toute l'info sur sdesm.fr

> Suivez-nous sur [f](#) [yt](#) [in](#)



PIERRE YVROUD
PRÉSIDENT DU SDESM

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

Alors que la crise sanitaire ne cesse de produire ses effets désastreux dans notre société, nous nous devons de poursuivre nos missions de service public pour contribuer à ce que l'économie ne s'écroule pas complètement en attendant des jours meilleurs.

De profondes évolutions sociales et sociétales nous attendent et nous devons relever de difficiles défis pour nous adapter au changement climatique et à ses effets cataclysmiques sur l'environnement que plus personne aujourd'hui ne conteste sérieusement.

Inspirons-nous de cette pensée de Winston Churchill : « mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge » pour favoriser la compréhension de l'humain au sein de notre société afin de l'adapter au changement.

Le changement climatique n'était pas encore une préoccupation majeure pour notre civilisation, mais cet adage pourrait cependant tout à fait s'appliquer aujourd'hui en regard des conséquences du réchauffement de la planète et de la disparition de la biodiversité ; d'ailleurs les orientations gouvernementales en matière de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et de « Zéro Emissions Nettes » (ZEN) apparaissent dans les derniers textes réglementaires.

Cette politique « ZEN » n'est pourtant pas nouvelle ! Lors du sommet de la terre de Rio-de-Janeiro en 1992, l'objectif climatique visait déjà à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour stopper le réchauffement climatique et « parvenir à un niveau qui empêche toute nouvelle perturbation anthropique dangereuse du système climatique ».

Vingt-huit plus tard, et malgré l'organisation de plusieurs conférences des parties (dites COP) et les accords de Paris de 2015, le constat est affligeant : nous sommes très loin des objectifs fixés !

A notre échelle départementale, le SDESM agit dans de nombreux domaines, par exemple en investissant dans des équipements d'éclairage public économes en énergie et respectueux de l'environnement, comme en témoigne le projet porté par la commune de Mauregard que vous découvrirez dans ce numéro.

Nous agissons aussi en rénovant nos bâtiments publics pour les rendre plus confortables, plus résilients et moins énergivores ; je pense, à ce sujet, pouvoir annoncer très prochainement à nos collectivités adhérentes la conclusion d'un partenariat financier avec la banque des territoires dont son directeur, monsieur Olivier Sichel, nous a fait l'honneur de sa présence le 5 janvier dernier, et avec lequel nous avons esquissé les grandes lignes de ce projet.

Nous participons également à améliorer la qualité de l'air en favorisant la mobilité décarbonée, qu'elle soit électrique (avec le réseau ECOCHARGE 77 dont le bilan 2020 et les perspectives 2021 sont flatteurs), ou au biogaz avec le développement des stations d'avitaillement GNV/bioGNV porté par la SEM SDESM ENERGIES dont le syndicat est actionnaire majoritaire.

Vous pouvez être assurés que les élus du SDESM, et en particulier les membres du bureau dont huit d'entre eux se présentent dans ce SDESM Mag, se mobilisent à mes côtés pour que vos projets 2021 se concrétisent avec succès.

LE GAZ AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA SEINE-ET-MARNE : DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE



LA SEINE-ET-MARNE, LE DÉPARTEMENT FRANCILIEN LEADER EN MATIÈRE DE MÉTHANISATION



13 unités de production en service



Soit la consommation de 36 000 logements neufs et 850 bus roulant au BioGNV



20 projets à l'étude



CapMetha77

Une position confortée avec la signature, en 2020, de la Charte CapMéth77 avec le SDESM pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne, avec 2 grands objectifs :

- **atteindre 75% d'autonomie gaz pour les usages résidentiels à horizon 2030** par la production de biogaz issu principalement d'une méthanisation à la ferme,
- et **contribuer à une mobilité décarbonée** pour soutenir le développement du BioGNV.

Un engagement fort qui s'inscrit dans une démarche de territoire à énergie positive en faveur d'une meilleure maîtrise de l'énergie avec, notamment, le **déploiement des compteurs communicants gaz en Seine-et-Marne à partir du 1er trimestre 2021 et jusqu'à fin 2022.**

LE NOUVEAU COMPTEUR COMMUNICANT GAZ ARRIVE EN SEINE-ET-MARNE

GRDF annonce le dépolement des compteurs communicants gaz en Seine-et-Marne à partir du 1^{er} trimestre 2021 et jusque fin 2022.

Le compteur communicant gaz, un outil au service des collectivités et de la maîtrise de l'énergie

Le compteur communicant gaz constitue une nouvelle étape vers la transition énergétique en permettant au consommateur de mieux suivre sa consommation de gaz naturel, de mieux la comprendre, grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, et de favoriser ainsi une meilleure maîtrise de l'énergie et la pratique d'éco-gestes.

UN PROJET MAJEUR AU BÉNÉFICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES :



1 milliard d'euros d'investissement



1 500 emplois directs créés en France



6 ans de déploiement dans toute la France, 2017 à 2022



11 millions de clients en France, **263 000 clients** en Seine-et-Marne



L'équipe territoriale GRDF se tient à la disposition des communes concernées pour les accompagner dans cette démarche.



BIENTÔT UNE NOUVELLE STATION GNV VAUX-LE-PÉNIL

La SEM SDESM énergies engage les travaux de construction de sa deuxième station d'avitaillement en Gaz Naturel pour Véhicules. Après avoir mis en service sa première station sur la commune de Saint-Thibault-des-Vignes en février 2020, la SEM SDESM énergies prévoit d'ouvrir une seconde station sur la commune de Vaux-le-Pénil. Confiée à l'entreprise ENDESA qui a construit et qui exploite une dizaine de stations en France, la station de Vaux-le-Pénil sera mise en service avant la fin de l'année. Le permis de construire est déposé et le chantier devrait démarrer au cours du printemps. Installée au cœur de la zone industrielle de Vaux-le-Pénil, sur le Tertre de Cherisy, la station sera équipée de trois pistes de circulation munies de cinq distributrices permettant la recharge simultanée de trois véhicules et jusqu'à douze poids lourds par heure. La station sera ouverte à tous, 24h/24 et délivrera du GNC (Gaz Naturel Comprimé) et du BioGNC provenant de la future unité de méthanisation BiMétha77 construite sur l'agglomération



insertion paysagère de la future station

Melun Val de Seine. Le projet a été initié en partenariat avec le SMITOM-Lombric dont l'engagement notamment pour l'utilisation du gaz par sa flotte de bennes à ordures ménagères, fut déterminant. Au-delà de la flotte du SMITOM, la station restera libre d'accès à tous les véhicules comme les poids lourds de la ZI de Vaux-le-Pénil ou les véhicules des collectivités de l'agglomération équipés d'une motorisation GNV. »

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

Après plusieurs reports, la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) remplacera début 2022 la Réglementation Thermique (RT 2012), notamment pour les maisons individuelles et le collectif. Très attendue et très ambitieuse, elle fait suite à une expérimentation qui dure depuis 2016. Son application sera progressive entre 2021 et 2024.

Par rapport à la RT 2012, le moteur de calcul ne devrait pas changer de manière radicale. En revanche les indicateurs (besoin en énergie des composantes liées à la conception du bâti (BBio), carbone (kg eq. CO₂/m²) et confort d'été (Degré Heure)) ont été revus afin de répondre aux ambitions environnementales. Un fort accent est mis sur l'impact carbone du bâtiment depuis sa construction jusqu'à sa fin de vie.

L'indicateur BBio est inférieur de 30% à celui de la RT 2012 et intègre dorénavant la qualité intrinsèque du bâtiment et les matériaux utilisés avec un bonus accordé (pour les matériaux biosourcés : bois...). Les matériaux conventionnels (béton, acier) seront donc de moins en moins utilisés à terme, ou en tout cas moins valorisés dans le moteur de calcul.

Un nouvel indicateur est créé pour prendre en compte la dimension carbone des constructions neuves. Il s'agit dorénavant d'indiquer le poids carbone en Kg eq. CO₂/m²/an pour la consommation d'énergie, ainsi que le poids carbone des matériaux de construction. Dès l'été 2021, il ne devra pas dépasser 4 kg eq. CO₂/m²/an de contenu carbone de l'énergie en individuel, et 630 kg eq. CO₂/m² pour le contenu carbone des matériaux.

De fait, les énergies fossiles seront progressivement bannies (fioul, gaz) ainsi que l'électricité par effet joule (convecteurs, panneaux rayonnants) du fait de leur poids carbone important au kWh, ainsi qu'une partie des matériaux de construction à fort impact CO₂ pour leur fabrication. Les énergies renouvelables seront donc favorisées et leur mise en place dès la construction fortement plébiscitée.

Côté patrimoine bâti de collectivités et plus généralement sur les bâtiments tertiaires, l'application de la RE 2020 dans les bâtiments neufs sera mise en consultation cet été, avec la parution d'un décret et d'un arrêté spécifique à ce secteur. Le SDESM sera attentif aux mesures réglementaires applicables pour les relayer auprès des communes.

NOTA BENE

L'ensemble des éléments cités ci-dessus ne sont pas définitifs et sont soumis à modifications ou variations en fonction de l'état d'avancement des débats et de rédaction finale réglementaire qui régiront l'application de la RE 2020.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX UN PROJET, UNE HISTOIRE

Cette rubrique présente l'évolution de 3 projets d'enfouissements sur plusieurs mois. De leur genèse à leurs facturations, nous suivrons plusieurs étapes clefs de la vie de ces projets tout au long des éditions de ce magazine.

La commune de la Ferté-sous-Jouarre a sollicité le SDESM afin de réaliser un Avant-Projet Sommaire (APS) pour l'enfouissement des réseaux de la rue de Lizy dans le cadre d'un aménagement complet de la voirie. Rencontre avec les élus de la commune pour déterminer le périmètre précis à enfouir. Un relevé des réseaux existants et un chiffrage ont été effectués. Ce projet représente 772ml de réseau et 25 branchements à reprendre.



La commune de Grisy-Suisnes a demandé au SDESM de présenter un avant-projet sommaire de la route de Melun, en prévision de la réfection de la voirie.

La commune de Jouy-le-Chatel projette d'enfouir les réseaux secs fin 2021, du 5 au 46 rue de Provins, en 2 tranches pour une réfection de chaussée en juillet 2022.





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MODERNISÉ À MAUREGARD

LES USAGERS DES RUES DE MAUREGARD

ont probablement remarqué que les lueurs de la nuit ne sont plus les mêmes. En effet, les travaux de remplacement des 166 luminaires vieillissants utilisant des sources de lumière énergivores ont été remplacés par des modules d'éclairage LED. Une technologie qui permettra à terme de diminuer significativement la consommation énergétique de l'éclairage public d'au moins 50 % (mesure d'intensité prise avant et après travaux). Autre avantage de ce procédé, hormis le fait qu'il offre un mode de fonctionnement souple et adaptable selon les besoins, il diminue la pollution lumineuse et offre un éclairage moins intrusif pour l'habitat. La commune a opté pour un abaissement au point lumineux :

De l'allumage jusqu'à 22h :
100% de la puissance nominale.

De 22h à minuit :
50% de la puissance nominale.

De minuit jusqu'à 6h :
20% de la puissance nominale.

De 6h jusqu'au lever du soleil :
50% de la puissance nominale

MAUREGARD

remplacement de 166 luminaires en LED

Coût total des travaux **163 638 €HT**

Subvention de 35 000 €



RÉALISATION

LA PAROLE À SERGE DAUSSAT-DAURE, MAIRE DE LA COMMUNE DE MAUREGARD

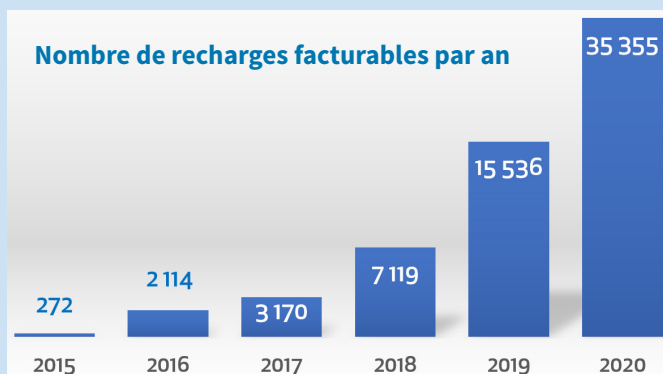
« Avec le concours du SDESM qui nous a conseillés et accompagnés tout au long de ce projet, nous avons pu rénover notre éclairage urbain. Plutôt que de maintenir en état nos installations vétustes et énergivores, nous avons équipé notre commune de 166 lanternes LED. Certes, cela reste un investissement non négligeable mais nous allons réduire significativement notre facture d'électricité ainsi que les coûts d'exploitation avec des cycles d'entretien plus économes. En conclusion, nous sommes satisfaits du résultat et nous remercions tous les acteurs qui ont participé au bon déroulement de ce projet. »



BORNES DE RECHARGE BILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021

L'année 2020 poursuit et confirme la tendance des années précédentes avec un doublement chaque année du nombre de charges.

L'année est marquée notamment par le franchissement du seuil des 2000 recharges par mois, flirtant même les 3000 recharges en fin d'année.



La part des usagers disposant du badge Ecocharge77 reste majoritaire sur le réseau avec plus de 80% des recharges, et un équilibre par rapport à 2019 sur la part des itinérants (14%) et occasionnels (3%). En ce qui concerne l'autonomie moyenne récupérée par recharge, celle-ci évolue de 120km en 2019, à près de 150 km en 2020.

L'année 2020 confirme également l'étalement des charges dans la journée entre 7h et 18h avec un pic en fin de journée. Les charges nocturnes étant minoritaires avec à peine 14% des recharges effectuées. La moyenne du temps d'occupation des bornes reste stable, à savoir 6h de temps d'occupation.



QUALITÉ DE SERVICE : Le taux de disponibilité du réseau est quant à lui en augmentation passant à 96% de disponibilité à l'échelle du réseau. La tendance passe même à 98% dès octobre 2020 grâce au déploiement d'équipements améliorant sensiblement le fonctionnement des modems intégrés aux bornes et leur servant à communiquer via le réseau data (2G/3G/4G) avec la supervision.

PERSPECTIVES 2021 : Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà programmés :

- Audit et remise en état des piquets de terre afin d'assurer la résilience du réseau vis-à-vis des sécheresses successives.
- Déploiement de nouveaux modems pour assurer la communication des bornes en prévision de la disparition de la 2G en 2025.
- Déploiement de nouvelles cartes électroniques afin de permettre de déployer le pilotage dynamique de puissance et le déploiement de nouvelles fonctionnalités.

En parallèle des investissements, le SDESM va également engager la réalisation d'un Schéma Directeur d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE). Ce schéma permettra de préfigurer les investissements à entreprendre à l'échelle de tout le département pour adapter le développement de bornes de recharge à l'aune des nouveaux besoins qui émergent sur les territoires. **Ce schéma permettra tout particulièrement au SDESM de préparer les futurs investissements dès 2022 pour le déploiement de nouvelles bornes sur ses communes adhérentes.**

L'objectif est de finaliser ce schéma d'ici fin 2021 et d'en partager les résultats avec les acteurs de la mobilité électrique pour préparer le déploiement de nouvelles bornes entre 2022 et 2026.



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI BÉNÉFICIER DES STATISTIQUES D'USAGES des bornes Ecocharge77 présentes sur vos territoires, ou avez des questions relatives à la réalisation du futur SDIRVE, n'hésitez pas à contacter : Marc Boitel au 01 64 79 97 97 ou marc.boitel@sdesm.fr.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

AU COEUR DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE

1



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

AU CŒUR DES ENJEUX
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE

Le poids de l'éclairage public dans le budget énergie des collectivités représente une part importante qui impacte fortement des budgets, déjà très contraints.

En France et par an,
avec **11 millions** de points lumineux,
la demande en énergie représente
une puissance de **1 300 MWatt**
soit **85 000 tonnes de CO₂**.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE

(données : ADEME - AFE - FNCCR)

**41 %**des consommations d'électricité
des collectivités territoriales**37 %**

de la facture d'électricité

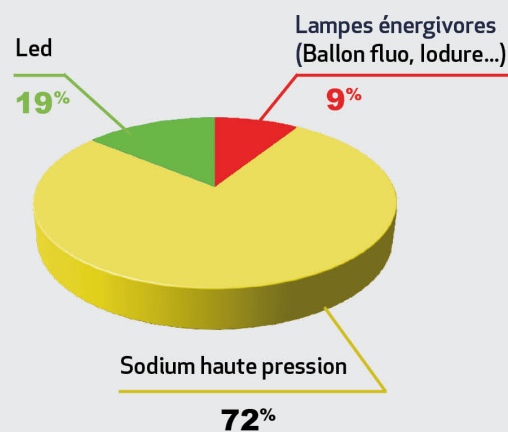
**17 %**

de sa dépense globale en énergie

Le SDESM a mené une enquête sur la base des factures de consommation, le **coût annuel au point lumineux représenterait 40 à 70 euros selon la taille de la commune.**

D'après l'inventaire réalisé en 2019 sur le marché de maintenance et sur la base de 60 000 points lumineux, plus de **55% du parc** est obsolète et énergivore.

La LED offre l'avantage de moduler la puissance, moins énergivore, plus efficace, respectueuse de l'environnement, de la faune et de la flore (spectre lumineux).





AU COEUR DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC SÉCURITAIRE

Un meilleur éclairage est un facteur important de réduction des accidents. La mortalité des piétons est plus forte en automne et en hiver.

+50% des accidents de piétons pour la seule tranche horaire **17h/19h** et **+18%** sur la tranche horaire **7h/9h**.

POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCO-RESPONSABLE

Pour répondre à vos attentes, le SDESM vous accompagne dans la réalisation d'installations performantes et durables. Les aides financières sont conditionnées au respect des règles énoncées dans la « **charte d'éclairage public** ».

Un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité, le cadre de vie et le confort des usagers. Il convient de trouver l'équilibre entre l'efficacité énergétique et le besoin en lumière, on parle d'efficace de l'éclairage dans le respect des exigences liées à la biodiversité et de la santé humaine.

Le SDESM vous assiste lors de réflexion sur la sobriété en conseillant l'extinction de nuit et également dans les projets de trames noires.

- ✓ enjeux énergétique et environnemental
- ✓ éclairage intelligent
- ✓ veille réglementaire et normative
- ✓ exploitation et maintenance

VERS D'AUTRES USAGES



La mutualisation du réseau d'éclairage public, les solutions de pilotage intelligentes et de nouveaux usages connectés (borne de recharge, caméra, gestion de parking, capteur de pollution...) sont à étudier.



eclairagepublic@sdesm.fr

CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE ENEDIS ZOOM SUR LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Les demandes concernaient des postes (accidentés ou défaut d'affichage), des coffrets, l'état des poteaux (accidentés ou en mauvais état), de l'élagage, des câbles aériens décrochés, etc. Le rapport complet et les détails vous seront fournis milieu d'année 2021.

QUELQUES EXEMPLES CONSTATÉS :



LA HOUSSAYE-EN-BRIE



VOINSLÉS



POMMEUSE



MACHAULT



LA ROCHETTE

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ENRICHISSEZ LES DONNÉES DU PORTAIL

Il est possible à tout utilisateur référencé (commune ou intercommunalité) de compléter les données du portail SIG par des couches d'information propres au contexte local.

Le SIG du SDESM se compose de données correspondant à ses domaines de compétence exclusifs ou partagés avec les communes et les exploitants de réseaux. Il intègre aussi des données de référence (cadastre, Plan de Corps de Rue Simplifié ((PCRS)), périmètres de protection du patrimoine et de l'environnement, etc.)

De nombreux utilisateurs du SIG souhaitent le voir s'enrichir de données correspondant à des thématiques n'entrant pas dans les domaines de compétences du SDESM. Cette possibilité est déjà utilisée par plusieurs collectivités.

Exemples d'ajouts de réseaux : eau potable, assainissement, vidéoprotection, zonages d'urbanisme, etc.

Le portail en ligne ArcOpole Pro offre cette possibilité technique, sous réserve d'un conventionnement. Il est en outre nécessaire de disposer préalablement d'un jeu de données géoréférencé et structuré au standard SIG shapefile. Le service SIG apporte une assistance pour la prise en main de cette fonctionnalité. Les communes qui ne disposeraient pas du temps ou des compétences minimales pour prendre en main l'intégration des données peuvent le déléguer contre une indemnisation prévue par la convention et fixée par devis.

PORTRAIT DU SDESM

HUIT NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS



INTERVIEW

LA PAROLE À MICHEL GARD
4^{ème} vice-président du SDESM



INTERVIEW

LA PAROLE À PASCAL FOURNIER
5^{ème} vice-président du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Après une formation de géomètre, je suis entré dans l'entreprise Bornhauser en 1968 afin de développer l'électrification en zone rurale. A cette époque, nous étions reçus avec bienveillance dans les hameaux très mal, voire pas alimentés en courant électrique. J'ai fait l'ensemble de ma carrière dans la même entreprise en tant que responsable du bureau d'études, en étroite collaboration avec les syndicats d'électrification de Seine-et-Marne et la Direction Départementale de l'Agriculture.

J'ai 65 ans, cadre retraité de l'industrie pharmaceutique, j'ai exercé toute mon activité professionnelle dans des secteurs en rapport avec l'énergie.



Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Il m'apparaissait évident, une fois retraité et élu comme conseiller municipal à Vaux-le-Pénil, de continuer à apporter mon expérience au Syndicat d'Electrification de Melun, le SISEM. Et puis, depuis le regroupement des syndicats en 2014, j'ai œuvré toujours dans le même domaine et particulièrement dans l'éclairage public.

C'est tout naturellement que, en tant qu'élu depuis 2001 de la ville de Coulommiers, je me suis intéressé au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne où j'ai été un délégué assidu lors du mandat précédent. J'ai par ailleurs pu constater l'excellente qualité des prestations fournies par le syndicat alors que la ville lui avait confié la maîtrise d'ouvrage de plusieurs chantiers d'enfouissements.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

Aujourd'hui, vice-président affecté aux travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux, je saurai mener à bien ma fonction, tant dans le domaine du respect de l'environnement et de la qualité dans la réalisation des chantiers. Bien entendu, ces activités ont toujours été pour moi une passion et surtout j'éprouve un grand plaisir à rencontrer les élus afin de les conseiller sur les activités du SDESM, et de leur apporter les meilleures solutions techniques et financières, surtout en cette époque où la technologie, les normes et la réglementation évoluent sans cesse.

En tant que vice-président en charge du suivi des concessionnaires, je serai attentif au fait que ces derniers respectent les engagements pris dans le cadre des traités de concession. Je veillerai aussi à ce que le contrôle de la taxe soit exercé le plus rigoureusement possible.



INTERVIEW

LA PAROLE À CLAUDE RAIMBOURG
 6^{ème} vice-présidente du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Agée de 66 ans et future retraitée de la fonction hospitalière après un exercice d'environ une trentaine d'années, je suis adjoint au maire de la commune de Doue .


Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Sur le plan local, je suis à mon troisième mandat d'élue en ayant exercé des fonctions d'adjoint aux finances, voirie et urbanisme. Que ce soit au niveau communal ou de la communauté de communes « Les deux Morin » je collabore à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et au Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Puis j'ai participé comme déléguée du territoire de Coulommiers au conseil syndical de SDESM. J'ai souhaité intégrer l'exécutif du SDESM pour développer et approfondir les connaissances au sujet du développement des énergies renouvelables.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

Mes priorités au cours de ce mandat seront d'aller chercher des informations précieuses pour le syndicat et ses communes, auprès des instances nationales et de représenter le SDESM dans certaines instances, ayant une activité dans le domaine de l'énergie.



INTERVIEW

LA PAROLE À DIDIER FENOUILLET
 7^{ème} vice-président du SDESM

J'ai exercé toute ma carrière professionnelle dans les collectivités territoriales, en particulier comme directeur général d'une commune et enfin ces dix dernières années à la direction du SDESM. A la retraite depuis octobre 2019, j'ai souhaité poursuivre cette aventure en devenant un élu de notre territoire. Je suis conseiller municipal de la commune de Montigny-Lencoup, membre du bureau communautaire de la communauté de communes de la Bassée-Montois et vice-président en charge de l'éclairage public au SDESM.

Le SDESM est devenu un grand syndicat d'énergie reconnu bien au-delà du territoire seine- et- marnais. J'ai participé comme directeur général à la construction de ce bel outil au service des communes de Seine-et-Marne qui peuvent bénéficier de ses aides financières et de son ingénierie. J'ai la volonté dorénavant de contribuer au sein de son exécutif à porter encore plus haut son degré d'expertise dans la gestion des réseaux d'énergie qui demeure son ADN et dans tous les domaines de la transition énergétique.

L'accompagnement de nos communes dans la rénovation de leur parc d'éclairage public reste ma priorité au cours de ce nouveau mandat. Mais, dans la lignée d'une opération surnommée « 3000 lampes ballons », je souhaite aussi avec le service éclairage public tout mettre en œuvre pour lancer une nouvelle opération d'éradication des sources lumineuses énergivores permettant de répondre à l'exigence de l'arrêté ministériel de décembre 2018. Cet arrêté obligera, en effet, les communes à supprimer avant le 1er janvier 2025 les points lumineux qui éclairent vers le ciel. Massifier une telle opération, rechercher des financements et assurer la maîtrise d'œuvre permettront à nos communes de répondre plus aisément à cette exigence. Par ailleurs, j'ai la volonté de travailler en équipe au sein du bureau syndical afin d'assurer le succès de tous nos projets.



INTERVIEW

LA PAROLE À PHILIPPE BAPTIST
 9^{ÈME} vice-président du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Après une carrière dans l'automatisme industriel (la Redoute) j'ai exercé un poste de direction dans le secteur thermique, avec une expérience dans les réseaux de chaleur et l'automatisation des opérations de géothermie. Élu à Villeneuve le Comte je suis au service de ma commune pour mon cinquième mandat.



INTERVIEW

LA PAROLE À CHRISTOPHE MARTINET
 10^{ÈME} vice-président du SDESM

Elu de la commune de Verneuil-l'Étang depuis 2001, j'y ai pris des responsabilités d'adjoint au cours de mon premier mandat. Elu au SIER de Mormant j'ai participé au regroupement des SIER qui a abouti à la création du SDESM dont je suis élu depuis le début et vice-président depuis 2014.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Dès 1995 j'ai intégré le syndicat d'électrification rurale. Depuis nous sommes devenus AODE avec la mise en œuvre de nouvelles compétences. Ceci a confirmé ma volonté de mettre mon expérience à disposition d'une équipe qui veut être actrice de ses nouveaux enjeux. Je souhaitais également en intégrant l'exécutif maintenir l'esprit du syndicat être à l'écoute du monde rural.

J'ai souhaité maintenir mon engagement au sein du SDESM pour apporter mon expérience dans le domaine numérique et la gestion de projet. Je souhaite continuer à m'impliquer pour une prise en compte optimale de la situation de nos communes rurales dans les décisions syndicales.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

La première priorité dans cette nouvelle mandature est de partager avec l'ensemble des vice-présidents et les services du syndicat les futures évolutions. Nous devons porter une attention particulière sur tous les projets qui utilisent les énergies renouvelables.

Ma première priorité sera la communication auprès des élus. De nombreux projets du SDESM sont encore méconnus des élus locaux. Le Président m'ayant confié la délégation sur le SIG, ma deuxième priorité sera la vulgarisation du SIG auprès des collectivités. Cet outil mérite un large usage par les élus et les services des collectivités.





INTERVIEW

LA PAROLE À BERNADETTE BEAUVAIS
 11^{ÈME} vice-présidente du SDESM


INTERVIEW

LA PAROLE À CLAIRE CAMIN
 14^{ÈME} vice-présidente du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Après une longue carrière dans l'assurance débutée comme technico commerciale, passant au gré des opportunités proposées, par l'audit, la prévention, celle-ci s'est achevée par le management de la gestion des risques d'entreprise dans un grand groupe d'assurance. Ma retraite que je souhaitais active m'a poussée par tradition familiale à m'engager dans la vie d'élue locale, comme adjointe au maire et conseillère communautaire depuis 2014, puis en tant que maire de ma commune, village de 900 habitants au Nord-Est du Département. Je suis également vice-présidente culture tourisme au Pays-de-L'Ourcq. Toutes ces expériences m'ont permis d'appréhender la richesse, mais aussi les difficultés à surmonter pour exercer mes fonctions d'élue locale.

Munie d'un diplôme d'ingénieur, option électronique, j'ai fait toute ma carrière dans l'aéronautique, dans 2 compagnies aériennes. D'abord à l'Union de Transports Aériens (UTA) puis chez Air France. Je suis conseillère municipale de mon village de Gressy (5^e mandat) et j'ai été Vice-Présidente du SDESM pour le territoire de Claye au moment où le SDESM s'est constitué. Aujourd'hui ce territoire est englobé dans le territoire Nord Ouest Seine et Marnais. Pendant ces 6 années de vice-présidence, j'ai participé à la construction du SDESM d'aujourd'hui.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Ayant rejoint le comité syndical du SDESM en 2017 j'ai pris la mesure des missions portées par le SDESM et les projets initiés pour accompagner les collectivités adhérentes dans la nécessaire transition énergétique. Enthousiaste après cette première expérience, j'ai souhaité apporter ma pierre à l'édifice et me projeter vers une candidature de Vice Présidente en sollicitant le suffrage de mes collègues du comité syndical. Je les remercie bien chaleureusement de la confiance qu'ils m'ont témoignée et les assure de toute mon énergie à mener à bien les missions qui me sont confiées.

Je préfère « modestement » être plus acteur que spectateur. Raison pour laquelle, je m'investis au sein du syndicat, notamment sur les sujets qui portent sur la commande publique durable car nos marchés publics doivent être exemplaires en la matière.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

C'est dans cette perspective que je participe dès à présent à la co-construction avec les équipes du SDESM, aux projets d'avenir en matière de transition énergétique. Elles visent à vous accompagner au mieux dans vos projets, réflexions en matière d'économies d'énergie notamment par les technologies innovantes qui recherchent l'efficacité énergétique permanente.

Continuer à m'investir en y apportant mes compétences et mes idées pour que le développement durable reste intelligent et positif, comme il l'a toujours été dans ce syndicat.



STATION GNV DE SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

Rue du Grand Pommeraye.

OUVERTE À TOUS 24H/24

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE**

1 RUE CLAUDE BERNARD
77000 LA ROCHETTE
01 64 79 74 75



sdesm.fr

